



ACCES AUX SERINGUES :
POUR EN FINIR AVEC LE
PARCOURS DU COMBATTANT

Catherine DUPLESSY – octobre 2011



ACCES AU MATERIEL D'INJECTION : EN THEORIE, UN DISPOSITIF PLUTÔT COMPLET

- Vente des steribox en pharmacies sur toute la France
- Diffusion gratuite via le réseau associatif (médico-social ou non), avec plus de 130 CAARUD et une 60aine d'autres PES, sur la quasi-totalité des départements
- Diffusion gratuite en pharmacie via une 20aine de PES en pharmacies (492 pharmacies / 24 départements)
- Diffusion gratuite via les automates d'échange de seringues (260 sites sur 55 départements)



ACCES AU MATERIEL D'INJECTION : LE BAROMETRE SANTE PLUTÔT RASSURANT...

« Plus de 8 pharmaciens sur 10 reçoivent au moins un toxicomane par mois dans leur officine. Parmi les pharmaciens concernés, 70 % délivrent à la fois des traitements de substitution et des seringues ou Stéribox, 16 % délivrant uniquement des seringues ou Stéribox. Ces proportions sont en hausse par rapport à 1998. »

[extrait de : Pin S., «Drogues. La prise en charge des patients toxicomanes», in Gautier A. (dir.), Baromètre Santé médecins/pharmaciens 2003, Saint-Denis, INPES, 2005, pp.164-189].



DE LA THEORIE A LA PRATIQUE : EN VILLE, QU'EN EST-IL ?

PRINCIPAUX RESULTATS

DE L'ENQUÊTE « PHARMASUD »



ACCES AU MATERIEL D'INJECTION ET AUX TSO : L'ENQUETE « PHARMASUD » (SAFE/ASUD) PLUTÔT ALARMANTE...

- Enquête :
 - réalisée à Paris en 2010
 - volet déclaratif mené par SAFE auprès de 20% des pharmacies sur l'ensemble des arrondissements (échantillon représentatif et tiré au sort)
 - volet « testing » mené par ASUD auprès de 7% des pharmacies, sur le nord-est parisien

- Objectifs :
 - mesurer l'accès au matériel d'injection, aux jetons et aux MSO
 - évaluer les éventuelles disparités géographiques
 - évaluer les conditions de délivrance
 - identifier les éventuels freins à la délivrance
 - identifier d'éventuelles discriminations.



PHARMACIES SURCHARGEES OU REFUS DE VENTE ?

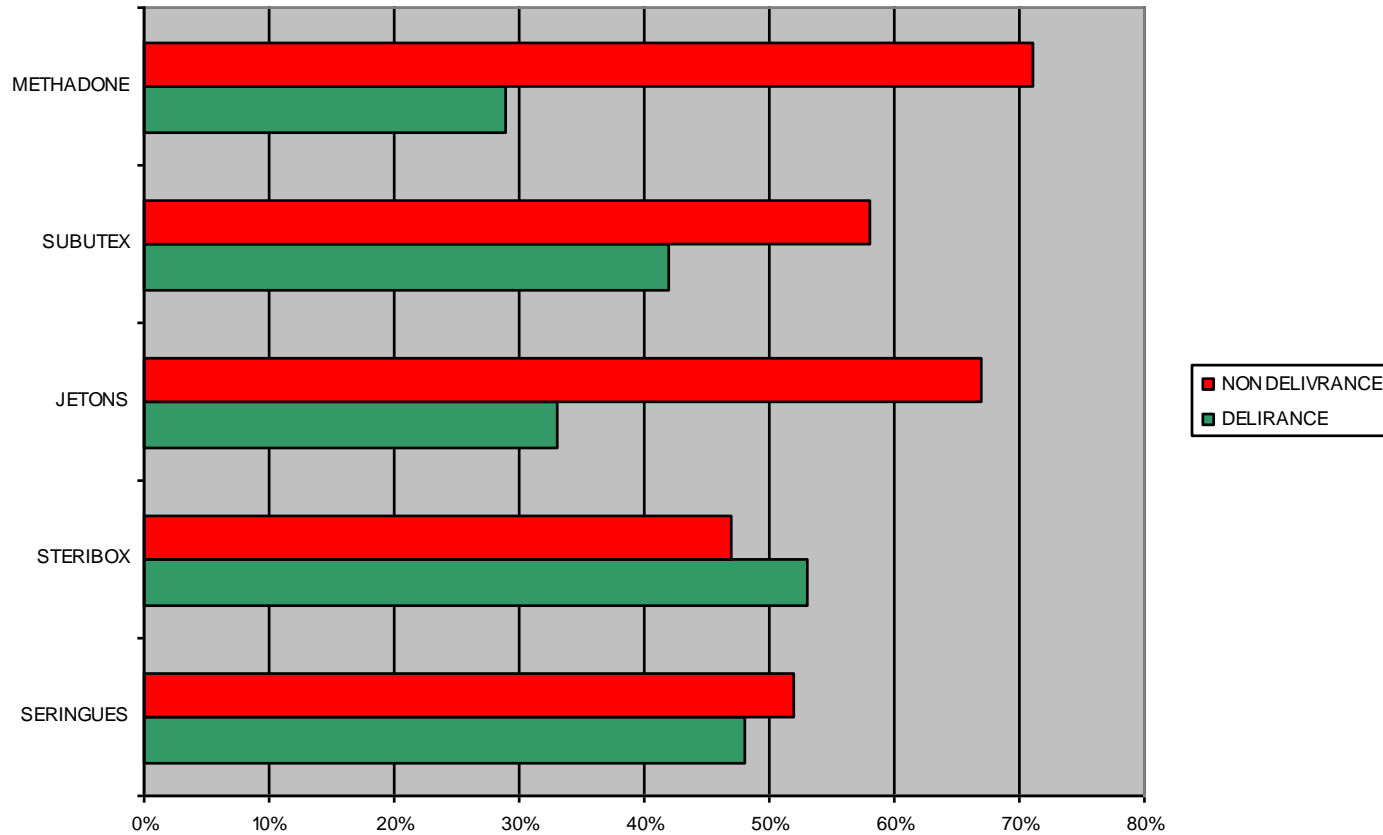


En Ile de France, un pharmacien n'hésite pas à éditer une fausse lettre de l'Assurance Maladie pour indiquer qu'il ne peut plus accepter de nouveaux patients sous subutex.



STERIBOX ET TSO : COMME LES ANTIBIOTIQUES, C'EST PAS AUTOMATIQUE !

ACCES AU MATERIEL D'INJECTION ET AUX MSO





JUSTIFICATION DE L'ABSENCE DE DELIVRANCE : DES ARGUMENTS PAS TOUJOURS PLAUSIBLES

5 grandes catégories d'arguments ont été avancées :

- **absence de demande ou de prescription (57% des propos)**
- **peur / problèmes déjà rencontrés (13 %)**
- **refus des usagers de drogues ou de certains d'entre eux (11%)**

« préserver l'image du quartier »

Discrimination : « je délivre seulement aux usagers que je connais ou adressés par un confrère »

- **jugements sur la substitution (10%)**

« l'inefficacité des MSO », au motif « qu'un usager sous traitement n'est pas forcément guéri au bout de 2 ans »

- **difficultés d'organisation de la délivrance de la substitution (9%)**

Les contraintes et difficultés pour la délivrance des MSO sont-elles réellement plus importantes que pour les autres traitements ?



LE TESTING, REVELATEUR D'UN DEFICIT DE CONSEILS

DEFICIT QUANTITATIF :

- - 33% des pharmacies orientent pour un accès au matériel gratuit
- - 34% orientent vers un lieu de collecte du matériel usagé
- - 46% orientent vers un accès à la substitution

DEFICIT QUALITATIF :

réponses apportées pas forcément pertinentes

ex : pour la substitution, 33% des orientations sont « allez à l'hôpital » sans aucune autre information, 25% sont d'aller chez son médecin généraliste, 3% sont d'appeler « les numéros du stéribox » .

AU TOTAL : UN ACCES COMPLIQUE ET ALEATOIRE



DE LA THEORIE A LA PRATIQUE : EN MILIEU RURAL, QU'EN EST-IL ?

LA CREATION DU « P.E.S. POSTAL DE SAFE »



POURQUOI UN P.E.S. POSTAL ?

Ce sont les usagers qui en parlent le mieux ! (1)

« Je suis travailleuse saisonnière et donc rarement au même endroit, et je travaille en station de montagne souvent dans des petits villages ou clairement "ca la fout mal" d'aller chercher son stéribox a la pharmacie, qui souvent d'ailleurs refuse d'en delivrer plus d'un à la fois pour ne pas être envahie par de potentiels toxicomanes. »

“Je trouve très intéressant de pouvoir bénéficier de ce service pour les gens qui, comme moi, évitent les CSST ou autre CAARUD... pour ne pas tomber sur les personnes avec qui j'ai pu consommer ou qui proposent des plans came à la sortie du centre.”



POURQUOI UN P.E.S. POSTAL ?

Ce sont les usagers qui en parlent le mieux ! (2)

« J'achète mes stéribox en pharmacie mais j'aimerais d'autres filtres car je réutilise la même seringue au minimum 4 fois et il n'y a que deux filtres par box... le coton que j'utilise filtre moins bien et n'est pas stérile. Vous allez me dire que je pourrais aller au CAARUD ou au Distribox, je n'ose pas, j'ai peur que des amis ou des connaissances, pire, mes collègues passent pas loin et me voient échanger mes seringues, entrer dans le centre ou carrément qu'ils soient à l'intérieur. »

« c'est vraiment de la bombe , surtout quand on habite à 70 bornes du premier caarud! »



LE P.E.S. POSTAL, COMMENT CA MARCHE ?

- Prise de contact volontaire par téléphone ou mail
- Évaluation de la situation et du besoin
- Assurance que l'utilisateur a un suivi (par un professionnel libéral ou dans un centre)
- Envoi gratuit du matériel d'injection par colissimo
- Orientation vers CAARUD ou CSAPA quand c'est désiré et possible

Ouverture fin mai 2011 – 20 usagers suivis